

Monnaie virtuelle de l'Onu : un plan de commerce coopératif pour l'Afrique

Partage international n° [218](#) - Octobre 2006

par Scott Champion

Depuis les décennies qu'elle afflue sur le continent africain, l'aide internationale a largement montré ses limites. Elle a, certes, sauvé des millions de vies, mais sa mauvaise gestion, son gaspillage, ses détournements, le fait qu'elle est en grande partie revenue dans les poches occidentales via le remboursement des intérêts de la dette, l'on rendue inopérante pour l'amélioration de la sécurité économique et financière des Africains.

La croissance continentale stagne depuis 30 ans, et perd du terrain dans tous les secteurs socio-économiques¹. La corruption, endémique, touche toutes les couches de la société, au détriment des plus pauvres. Enfin, s'ajoute au tableau les guerres, les conflits tribaux, les famines et autres sécheresses. Bref, l'Afrique est plus divisée et plus affaiblie que jamais.

Que faire ? L'Union africaine (UA) et son programme « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique » (NPPDA) ont examiné, en quelque sorte de l'intérieur, les problèmes prioritaires, mais sans avoir pleinement les moyens, politiques et économiques, de mettre en œuvre leurs solutions. Des plans d'action tels que les Objectifs du millénaire (ODM) et les recommandations de la Commission pour l'Afrique¹ (CPA) ont sans aucun doute eu un impact positif sur le continent. Mais les ODM ne parviennent pas à se traduire sur le terrain, et l'on ne peut dire que les recommandations de la CPA aient vraiment retenu l'attention des pays développés. Peut-être conviendrait-il donc d'imaginer une autre façon d'assurer l'avenir du continent, une sorte d'union économique où entreraient une majorité de ses nations - une union non pas sur le modèle de l'Union européenne, avec sa monnaie unique, mais adaptée à la situation africaine actuelle.

Soutenu par le monde développé, ce dispositif de nature coopérative pourrait contribuer à l'instauration d'un nouveau système - incluant la

monnaie, le commerce, l'aide et les investissements. C'est précisément le but de cette proposition d'un *nouveau système commercial pour l'Afrique*.

Un nouveau système commercial

Les pays d'Afrique les moins avancés - que nous appellerons ici le Groupe africain (GA) - ne pourront sortir de leur situation sans mettre en place un vaste système multilatéral de commerce et de développement spécifiquement dédié à leurs intérêts économiques et financiers communs. Il leur faut également un médiateur fiable pour les assister lors de leurs négociations avec leurs partenaires plus riches et plus puissants. Vu leur peu de confiance envers des institutions internationales comme le FMI (Fonds monétaire international) et la Banque mondiale - dans lesquelles les nations riches ont un poids considérable, ce médiateur ne saurait être que l'Onu. Ce système multilatéral devrait être conçu en vue de favoriser la souveraineté financière indispensable aux nations africaines les plus pauvres (tout en limitant par des mécanismes automatiques les dégâts d'une corruption généralisée) et, d'une façon plus générale, de créer les conditions les plus favorables au développement de ces économies, afin d'éliminer à terme leur dépendance à l'égard des pays occidentaux.

Pièce maîtresse de ce dispositif, une banque de commerce et de développement, placée sous la responsabilité directe de l'Onu, et alimentée par les contributions des autres pays, en particulier des pays riches. Cette banque gérerait un bouquet minimal de fonctions bancaires de base, créerait et utiliserait une monnaie virtuelle onusienne (MVO), et mettrait en place une sorte de chambre de compensation pour gérer l'ensemble des activités commerciales, des investissements et de l'aide internationale se déroulant ou aboutissant en Afrique. Elle ferait, notamment en faisant de cette monnaie l'intermédiaire unique entre celles des pays du GA et celles de leurs partenaires commerciaux internationaux dans toutes les transactions, office de gardien économique et financier des pays africains les moins développés.

Les contributions des pays parties prenantes à ce dispositif économique et financier seraient versées dans leurs monnaies - à condition qu'elles soient

pleinement convertibles, sinon, dans une devise convertible (dollars, euro, etc.) - et créditées en MVO, et destinées à alimenter une réserve de devises internationales pour cette banque - une monnaie virtuelle est une unité de compte internationale, strictement comptable, non en cours dans le public (sans pièces ni billets). Ainsi, selon ce modèle, un pays donné voulant commercer avec un membre de la zone GA ouvrirait un canal (une sorte de droit de commercer) entre sa banque centrale et celle du pays GA concerné, au centre duquel se trouverait, tel un sas étanche, la banque de l'Onu. L'examen d'un canal, permettant de comparer les flux commerciaux entre un membre du GA et un pays extérieur, fournirait un bon indicateur du niveau de l'aide apportée par ce dernier.

Prenons un exemple, afin de rendre les choses plus claires (en faisant abstraction des opérations de change et des modalités de fixation des prix : soit une société kenyane qui décide d'acheter des tuyaux d'irrigation à une compagnie américaine. La banque centrale kenyane débiterait la somme dans la monnaie nationale (en l'occurrence, des shillings) du compte bancaire de l'acheteur. Puis la banque onusienne, sous instruction du Kenya, débiterait le compte virtuel qu'y posséderait ce pays au bénéfice de celui qu'y détiendraient également les Etats-Unis. Enfin, la banque centrale américaine créditerait en dollars le compte bancaire du vendeur. Même chose dans le sens inverse : une société américaine voulant acheter du thé au Kenya, la banque centrale américaine débiterait son compte d'une certaine somme en dollars, puis la créditerait en MVO dans la banque onusienne, laquelle la transférerait, via la banque centrale du Kenya, à l'entreprise de thé, en monnaie locale. Les deux Etats concernés resteraient ainsi sur un pied d'égalité, émettant et recevant la même valeur, les opérations de change se passant totalement en dehors du GA tout en protégeant ses membres des fluctuations économiques et financières mondiales.

Une telle étanchéité est particulièrement importante pour l'Afrique. Cette banque étant l'unique intermédiaire entre les pays du GA et le reste du monde, tous les flux financiers deviendraient de la sorte visibles - ce qui constituerait une arme particulièrement efficace contre la corruption. La possibilité de suivre ces flux donnerait, en effet, aux pays participant à ce système, aux institutions multilatérales, aux ONG et à la société civile des moyens de pression dissuasifs sur les gouvernements du GA de même que sur les sociétés qui y opèrent - les uns et les autres ne se caractérisant généralement pas par leur transparence.

Renforcer la monnaie africaine

En 1969, dans le but d'accroître les liquidités dans les échanges économiques et financiers internationaux, le FMI a créé une réserve internationale d'actifs, les Droits de tirage spéciaux (DTS) - une sorte de « panier » monétaire artificiel destiné à compléter les avoirs en devises des membres du FMI. A la différence des DTS, la MVO (elle aussi un « panier » artificiel) serait destinée non pas à compléter, mais à remplacer les réserves en devises des différents pays du GA. Autre différence : la valeur des DTS équivaut à la moyenne des quatre principales devises mondiales. Celle de la MVO équivaudrait à celle de l'ensemble des monnaies convertibles des pays parties prenantes. Enfin, tout aussi important, les pays du GA fixeraient les valeurs de leurs monnaies respectives, après négociation avec la banque onusienne, par rapport à la MVO, en tenant compte de facteurs tels que leurs réserves de devises, leurs taux d'intérêt, leur masse monétaire, leurs balances budgétaire et commerciale, leur dette et leur croissance économique. Les membres du GA pourraient ainsi établir entre leurs devises les taux de change indispensables aux échanges entre eux. Taux de change qui feraient l'objet d'ajustements périodiques pour tenir compte des diverses évolutions des économies nationales.

Ce système de taux de change donnerait sans nul doute aux habitants de ces pays une confiance qu'ils n'ont jamais ressentie envers leurs monnaies respectives. La convertibilité ainsi instaurée entre les monnaies de la zone GA (une convertibilité aujourd'hui plus qu'inégale, allant d'une convertibilité totale à une convertibilité quasiment nulle), appuyée par les efforts que déploie l'Onu pour favoriser l'intégration de ces pays dans le commerce international, contribuerait à intensifier la circulation des personnes, des biens et des services entre leurs territoires. Ce dispositif pourrait, sur une échelle réduite, reproduire la relation qui existe entre les principales devises convertibles du monde, et donner au continent certains des avantages (tels que la facilité de commercer et de voyager) que les pays développés trouvent tout naturels.

Ces nouvelles relations monétaires créeraient une dynamique d'union poussant les gouvernements, les sociétés et les citoyens du GA à former un vaste groupe économique et coopératif - bien plus vaste et puissant que celui des Communautés économiques régionales d'Afrique (CERA) - tout en permettant à chaque nation de garder la maîtrise de sa monnaie. Cependant, afin de limiter les mouvements de capitaux indésirables, les devises du GA, après accord, devraient fonctionner à l'intérieur de cette

seconde barrière [ce groupe économique et coopératif], et n'avoir de valeur que dans la zone, et par rapport à la MVO. Cela permettrait aux pays les plus pauvres du continent d'accumuler les liquidités dont ils ont besoin pour amorcer leur développement économique.

Dans toute économie, quelle que soit son échelle - locale, nationale ou mondiale - les flux monétaires circulent à la manière du sang dans le corps. Il ne saurait y avoir d'économie saine si ces flux n'irriguent pas l'ensemble d'un organisme social. La banque de commerce de l'Onu constituerait une pompe puissante [le cœur] pour les pays d'Afrique les moins développés. La MVO, agissant de concert avec les différentes monnaies de la zone GA, contribuerait à élever le tonus général, un peu comme le ferait une transfusion de sang neuf. Ce dispositif de convertibilités opérerait comme un réseau de veines et d'artères, assurant une circulation monétaire sans entraves à l'intérieur de la zone et avec ses partenaires internationaux. La force vitale d'un tel système circulatoire serait apportée par les pays garants de la valeur de la MVO, notamment les pays riches, mettant leurs énergies, inhérentes dans leurs économies et symboliquement contenues dans leurs devises, au service de ces nations dont les économies ne disposent pas de la circulation monétaire sans laquelle il ne saurait y avoir ni santé ni vitalité économiques.

L'un des principaux rôles de cette banque serait de servir de chambre de compensation et de contrôle des flux d'investissements internationaux. De servir à la fois de régulateur et de tampon dans les diverses relations économiques pouvant affecter les économies du GA. Ce rôle serait double : il consisterait en premier lieu à renforcer l'activité économique à l'intérieur de la zone. Notamment en repérant, réduisant, éliminant les nombreux obstacles à la circulation des différents flux économiques entre ses membres : règlements et tarifs labyrinthiques, inefficacité douanière, absence d'infrastructures de base (télécommunications, électricité, réseaux routier et ferroviaire, ports). Les barrières financières internes de la zone, tout aussi nocives au commerce, se verraient réduites par le nouveau cadre financier créé par la banque.

Equilibrer les échanges

En second lieu, cette chambre de compensation servirait d'intermédiaire entre les pays de la zone et ses partenaires internationaux. Rappelons ce que nous avons déjà souligné : ce dispositif n'aurait d'autre raison d'être que d'améliorer la situation économique des pays les plus pauvres du continent

africain. C'est pourquoi cette chambre de compensation, avec le soutien tant des pays du GA que des autres, contribuerait à : (1) accroître les exportations, (2) instaurer un commerce équitable, (3) mettre en place les architectures fiscales et légales *ad hoc*, (4) négocier des accords avec les multinationales, notamment en fixant les niveaux de rapatriement de leurs bénéfices et de retour sur leurs investissements, (5) contrôler tous les actes commerciaux ainsi que les règlements, avec droit de veto en cas d'opérations suspectes, et enfin (6) surveiller les flux commerciaux entre les pays de la zone et leurs partenaires internationaux.

S'inspirant de la proposition faite par l'économiste britannique J.M. Keynes d'instaurer un contrôle des flux d'investissements internationaux (*International Clearing Union*), on demanderait aux pays parties prenantes à cette institution (mais ne faisant pas partie du GA) d'équilibrer leurs échanges commerciaux avec chacun des pays de la zone ainsi que d'accepter la mise en place de mécanismes garantissant cet équilibre. Même chose à l'intérieur du GA, où les pays les moins développés seraient les bénéficiaires prioritaires de ce dispositif. Une manière d'inverser la situation actuelle, où ce sont les pays les plus pauvres qui ont les plus gros déficits commerciaux, et les plus riches les excédents les plus importants. Autrement dit, ce sont ces derniers qui profitent le plus des nations les plus pauvres du continent. La situation est telle qu'on ne pourra en sortir que si tous les pays s'accordent pour veiller à respecter cet équilibre dans leurs relations commerciales.

De leur côté, les pays du GA devraient travailler ensemble à atteindre et maintenir cet équilibre avec leurs partenaires internationaux. Et tout cela dans un climat de souplesse et de coopération, les seuls éléments « rigides » du dispositif étant les deux barrières que nous avons proposées [la banque onusienne et le groupement économique et coopératif]. La participation à cette institution étant volontaire, aucun pays n'aurait à craindre la perte de sa contribution : il pourrait à tout moment récupérer ses crédits en MVO.

L'histoire des rapports commerciaux du monde développé avec l'Afrique est l'histoire d'un déséquilibre. Le modèle de relations commerciales que nous proposons ici, fondé sur la collaboration et la bonne volonté de ses parties prenantes, pourrait avoir un impact positif sur les nombreuses variables économiques qui empêchent le décollage économique et social de l'Afrique. Si ce modèle (ou tout autre) conduisait les économies de la zone GA vers une plus grande prospérité, il en résulterait naturellement une

amélioration rapide dans les domaines aujourd'hui les plus sinistrés, comme la sécurité alimentaire, les niveaux de revenus, le logement, la santé, l'éducation, les droits de l'homme et de la femme, et l'environnement. L'Afrique ne réduira sa dépendance vis-à-vis de l'aide étrangère qu'en élevant sensiblement son niveau de vie, qu'en le rapprochant de la norme internationale. Et cela ne sera possible qu'en intensifiant ses échanges commerciaux, intérieurs et extérieurs. C'est là que se trouve la clé de son avenir.

1. Notre intérêt commun. Rapport de la Commission pour l'Afrique.

Afrique **Auteur** : Scott Champion, collaborateur de Share International basé à Los Angeles.

Thématiques : [Société](#), [Économie](#)

Rubrique : [Divers](#) ()